



DESTINÉ AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL
FÉVRIER 2011

le bulletin du RIOCM

ÉDITORIAL

Budget 2011: Remettre la richesse à nos services

PAR SÉBASTIEN RIVARD
COORDONNATEUR

**Le 12 mars prochain, le mouvement
communautaire se mobilise!**

Le dernier budget du gouvernement du Québec a été décrié par plusieurs comme étant le plus rétrograde depuis de nombreuses années. Rappelons-nous toutes ces mesures inéquitables de tarification (santé, éducation, électricité) qui s'attaquent de plein fouet à la classe moyenne et aux plus démunis, introduisant des tarifs au lieu de recourir à l'impôt progressif.

Pendant ce temps, le gouvernement du Québec adopte des politiques favorables aux entreprises (baisses d'impôts), brade nos ressources naturelles en niant les droits de la population (gaz de schiste) et refuse de faire une enquête sur l'industrie de la construction, entachée d'allégations de corruption et de patronage. Mais à qui donc ces politiques profitent-elles? Les organismes communautaires savent très bien que ce ne sont certainement pas leurs membres qui en profitent.

Depuis l'automne dernier, vous avez été nombreux et nombreuses à participer aux formations *Remettre la richesse à nos services* organisées par le RIOCM et de nombreux autres partenaires à Montréal. On y a compris que d'autres choix sont possibles en matière de politiques fiscales et sociales, des choix qui favorisent la justice, qui profitent au plus grand nombre et non à une minorité.



MANIFESTATION NATIONALE

Rassemblement à partir de 12 h
à la Place du Canada (Coin Peel et René-Lévesque)
MÉTRO PEEL OU BONAVENTURE

Le milieu communautaire a toujours été un acteur clé du modèle québécois en supportant au quotidien des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois et en contribuant à la paix sociale. Cependant, il est temps que l'on change de stratégie et que l'on hausse le ton: ce gouvernement est sourd et aveugle à nos besoins.

Depuis un an, l'ensemble des mouvements sociaux progressistes converge, permettant à la société civile de parler d'une voix plus forte et unie que jamais. Nous avons une analyse et une plateforme commune qui nous permet de devenir une véritable force politique contre le vent de droite. Mais pour que le changement arrive, il nous faudra démontrer de façon éclatante notre unité.

**Le 12 mars prochain, c'est le temps de sortir dans
la rue pour démontrer au Québec que l'on dit NON
à ce gouvernement et à ses politiques!**

Le colloque d'Ex æquo sur le soutien à domicile

PAR MARC-ANDRÉ BURELLE-FAVRON
AGENT DE PROMOTION À EX AEQUO

Le 30 novembre 2010 se tenait au Centre intergénérationnel d'Outremont un colloque sur le soutien à domicile organisé par Ex æquo, organisme montréalais de promotion et de défense des droits des personnes ayant une déficience motrice.

Ce colloque d'une journée fut l'occasion de dévoiler, lors d'une conférence de presse tenue en matinée, les résultats d'une recherche-action sur les services de soutien à domicile dans la

Ex æquo réitère la nécessité de respecter la gratuité des services, demande l'accroissement du nombre d'heures de services et une amélioration de la qualité de ces derniers.

région de Montréal et les pistes de solutions proposées par Ex æquo. Les journalistes ayant répondu à l'appel, nous avons eu droit à une bonne couverture de presse.

Recherche-Action

L'une des principales caractéristiques de cette démarche, qui avait débuté en mai 2009, était d'évaluer si les services de soutien à domicile montréalais permettent ou non l'inclusion sociale des personnes que nous représentons.

Dans le cadre de cette recherche-action, une équipe, supervisée par la contractuelle engagée pour mener à bien l'ensemble de la démarche, a interrogé par téléphone 270 personnes âgées de 18 à 65 ans recevant pour la très grande majorité des services de soutien à domicile. Par la suite, une quarantaine de ces personnes ont pu participer à des groupes de discussions afin d'approfondir des éléments qui auraient pu ne pas ressortir suffisamment par l'entremise du questionnaire auquel elles avaient répondu.

Nous tenons à souligner que nous avons pu compter sur la collaboration de 9 CSSS de Montréal, qui ont transmis à leurs usagers et usagères l'information relative à notre recherche afin qu'ils et elles sachent qu'il était possible d'y participer.

De plus, nous avons bénéficié, notamment pour l'élaboration du questionnaire ainsi que pour la compilation et l'analyse des résultats, du précieux apport d'un expert en sondage ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine. Pour revenir au colloque, celui-ci réunissait, outre des membres d'Ex æquo, des répondants au sondage, des représentants des organismes communautaires, des CSSS et de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Les suites

Comme suite au colloque, nous avons obtenu une rencontre avec un des sous-ministres adjoints du MSSS, M. Sylvain Gagnon, et des représentantes du ministère, rencontre à laquelle a également participé M^{me} Dominique Vien, la ministre déléguée aux Services sociaux. Aussi, nous avons rencontré le PDG de l'Agence de Montréal, M. David Levine, et deux membres de son équipe. D'autres rencontres sont prévues avec des membres de différents comités de l'Agence de même qu'avec les CSSS afin de leur présenter les résultats de notre recherche-action.

Pour conclure, en regard des différents constats de notre recherche-action effectuée sous l'angle de l'inclusion sociale, Ex æquo réitère la nécessité de respecter la gratuité des services, demande l'accroissement du nombre d'heures (individuelles et collectives) de services et une amélioration de la qualité de ces derniers, une évaluation des besoins qui tient compte des facteurs d'inclusion sociale ainsi que des différentes modalités de services qui la permettent.



Vous pouvez consulter sur notre site internet <http://exaequo.net/spip.php?article14>, le rapport synthèse de notre recherche-action, la brochure intitulée «Des témoignages qui parlent» et les autres documents qui ont été produits dans le cadre de cette démarche.

Quand nos gestionnaires manquent de cœur : tout le monde en souffre !

Coupures au CSSS Jeanne-Mance

PAR SÉBASTIEN RIVARD
COORDONNATEUR

La situation est toujours grave au CSSS Jeanne-Mance. L'impact des coupures de plus de 7,5 M\$ continue d'affecter de façon dramatique les usagers et usagères, les travailleurs et travailleuses et l'ensemble de la communauté des quartiers Centre-Sud, Plateau Mont-Royal et Mile-End. Parmi les effets les plus importants, soulignons la suppression de 79 postes dans différents services essentiels (CHSLD, accueil psychosocial, infirmières) et la fermeture de la popote roulante *La Petite marmite*, qui privera les personnes âgées du Plateau Mont-Royal d'un service de proximité et de 10 000 repas par année.

Cette décision des gestionnaires de couper les services à la population est d'autant plus inacceptable que les politiques d'austérité budgétaires ne semblent s'appliquer que dans un seul sens. En effet, la récente étude de l'IRIS sur les bonis dans le secteur public québécois révélait que le CHUM a dépensé près de 15 M\$ pour les bonis de ses cadres en 2008-2009¹. Les lucratifs contrats accordés pour l'informatisation du réseau montréalais à la firme OACIS (filiale de Telus-santé) sont un autre exemple de mauvaise priorité dans le contexte actuel.

Des gestionnaires sans cœur ?

Il s'agit à notre avis d'un manque de courage politique de la part des gestionnaires du CSSS qui appliquent servilement les orientations de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Le président du CA, l'architecte Ron Rayside, a pourtant bâti sa carrière sur une réputation d'engagement communautaire comme en témoigne la mission de son entreprise : « Son dévouement à la justice sociale amène l'équipe à soutenir les projets de ses partenaires au-delà de la portée ordinaire d'une pratique architecturale, visant ainsi à promouvoir le développement social et communautaire »². Le fait qu'il cautionne de telles coupures de services à la population semble pour le moins incohérent.

Intervention du ministre Yves Bolduc dans le dossier

Grâce à une importante mobilisation du Syndicat des travailleurs et travailleuses du CSSS Jeanne-Mance, de la population et du milieu



SOURCE : SITE WEB DE RAYSIDE-LABOSSIERE



SOURCE : SITE WEB DU CSSS JEANNE-MANCE

◀ Le président du CA du CSSS : Ron Rayside et Sylvie Simard, directrice-générale du CSSS Jeanne-Mance

communautaire, le ministre Yves Bolduc a ordonné, le 16 décembre dernier, la mise en place d'un comité de travail spécial forçant la direction de l'établissement à rencontrer le syndicat pour apporter des correctifs à la situation. Ces travaux s'échelonnent sur une période de six à douze semaines. Le syndicat entend demeurer très vigilant.

L'attitude de fermeture et d'intransigeance de la direction du CSSS jusqu'à maintenant porte à croire que la mobilisation devra se poursuivre pour que ces travaux apportent les résultats souhaités. Selon le syndicat, il faut sortir de

Une récente étude sur les bonis dans le secteur public québécois révélait que le CHUM a dépensé près de 15 M\$ pour les bonis de ses cadres en 2008-2009.

la logique de gestion actuelle pour revenir à des relations plus humaines. Quand les travailleurs et travailleuses, les usagers et usagères et la communauté en souffrent, il faut arrêter de penser avec une calculatrice et y mettre un peu de cœur !

1. IRIS, Tremblay-Pépin, Simon et al., *Les bonis dans le secteur public québécois : coûts et conséquences*, 2011, p. 35.

2. Site internet de la firme Rayside-Labossière : http://www.rayside.qc.ca/details.php?l_lang_ab=FR&index1=51&index2=61&startnum=0

Cet article est la suite d'une série d'entrevues et de visites chez des organismes membres du RIOCM. Ces portraits d'organismes se veulent un velours à leurs actions, à leur dynamisme et aux convictions qui les animent. C'est également pour que les organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux développent une connaissance mutuelle que le RIOCM a pensé cette série d'articles.

Pour ces femmes que l'on ne voit pas...

L'Auberge Madeleine

PAR CATHERYN ROY-GOYETTE
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

C'est sous un fin voile de neige que je suis arrivée devant le triplex anonyme de l'Auberge Madeleine, située en plein cœur du quartier Centre-Sud. De l'extérieur, il ne se démarque d'aucune façon des autres immeubles résidentiels de la rue. Mais ce lieu est un répit, une pause, un havre ou peut-être même un nouveau départ pour près de 250 femmes chaque année. Aussitôt entrée, on m'accueille dans une ambiance colorée qui inspire la confiance. Et lentement, on découvre toutes ces toiles, faites par les femmes qui y vivent ou qui y sont passées.

L'itinérance invisible!

L'aventure de l'Auberge Madeleine débute autour d'un constat percutant révélé dans une des premières études montréalaises faites sur le phénomène de l'itinérance chez les femmes; l'itinérance invisible. Micheline Cyr, directrice de l'Auberge Madeleine, m'explique que les femmes ont généralement tendance à chercher des alternatives avant d'aller littéralement vivre à la rue. L'explication est aussi simple que désolante, elles ont 20 fois plus de chance que toute autre personne de subir un viol. Pas étonnant qu'elles

préfèrent aller vivre ailleurs, en rotation chez des ami-e-s, de la famille, avec des colocataires, dans des maisons de chambre. Bref, tout pour avoir un petit coin qui assure un minimum de sécurité.

Mais qui sont vraiment ses femmes sans-abris? Elles sont de tous âges, certaines ont même été jetées dehors des centres pour personnes âgées par manque de ressources qualifiées pour les soutenir. Elles vivent parfois des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie. Elles peuvent avoir vécu l'itinérance une majeure partie de leur vie ou se retrouver subitement sans-abris à l'aube de la cinquantaine. Malgré cette grande diversité, une triste réalité touche plus de 75 % d'entre elles. Elles sont ou ont été victimes de violences conjugales et familiales.

Un peu de couleur

Durant leur séjour à l'Auberge Madeleine, les femmes peuvent avoir un soutien individuel et participer à une foule d'ateliers, dont celui de peinture! Seul critère: pouvoir vivre avec 18 autres femmes dans la même bâtisse. Elles n'y sont toutefois hébergées que pour une courte période, soit moins de 3 mois. Le temps de panser leurs plaies et de faire le point avec l'aide de la vingtaine d'employées. Cuisinière, responsable de l'entretien, intervenantes, elles ont toutes une influence capitale dans le rétablissement de leurs pensionnaires. Une résidente insiste d'ailleurs pour que je souligne comment les travailleuses «sont formidables». «Je pleurais presque à matin, juste à l'idée que je partirai bientôt» me raconte-t-elle.

Avec tout près de 27 ans d'existence, l'Auberge Madeleine joue un rôle crucial pour ces femmes de plus en plus nombreuses à vivre l'itinérance. Elles s'afficheront d'ailleurs fièrement le 8 mars prochain, lors du vernissage de leurs œuvres au Café Touski (2361 Ontario E.) de 18h à 20h. C'est un rendez-vous!

► Une œuvre de Rachel Amiel réalisée dans un des nombreux ateliers de l'Auberge Madeleine.



Campagne NON à la convention PSOC :

Un moment historique au sein du mouvement communautaire en santé et services sociaux



PAR CLAUDELLE CYR
AGENTE D'ANALYSE, DE LIAISON ET DE FORMATION

La campagne nationale NON à la convention PSOC va bon train! Dans toutes les régions du Québec, les organismes communautaires se mobilisent.

Au moment d'écrire ces lignes, plus de 1000 organismes avaient déjà envoyé leur résolution de C.A. refusant le projet. Certains groupes ont par contre des inquiétudes à rejeter ce projet de convention. Que ce soit la peur de perdre le financement, de perdre la reconnaissance, ces questions légitimes méritent qu'on s'y attarde¹.

D'abord, il faut rappeler que les organismes rejettent un projet de convention. Initialement transmis à la TRPOCB et à la CTROC aux fins de consultation. Ce sont nos deux instances nationales qui ont décidé d'aller vers une campagne d'information large, car elles jugeaient les enjeux trop importants. Ce que nous sommes appelés à rejeter aujourd'hui est donc un projet, nous ne refusons pas qu'il y ait une convention dans la mesure où cette dernière respecte nos critères d'autonomie et nos principes démocratiques. Rappelons aussi que la convention touchera directement le financement à la mission.

En disant NON, qu'arrivera-t-il à mon financement ?

Il est inscrit dans tous les documents liés au PSOC que le MSSS et les agences reconnaissent l'apport essentiel des organismes communautaires à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population. La convention ne protégerait pas les groupes des coupures de financement, bien au contraire. Ce document instaurerait des règles qui permettraient au MSSS et aux agences de réduire, voire couper, le financement des organismes. Tel que le soulignait M^e Andrée



Assemblée spéciale du 25 janvier 2011 portant sur le projet de convention PSOC.

Savard dans son avis juridique, il est plus risqué de signer cette convention que de ne pas la signer. Dans son texte d'opinion, M^e Georges Lebell raconte qu'il n'y a pas eu de conséquences pour les organismes en emploi qui ont refusé de signer la convention qui leur était proposée à l'époque.

En quoi dire NON au projet de convention peut-il être relié avec ma mission de base ?

Le projet de convention met en péril le pouvoir des membres de répondre de façon originale aux besoins du milieu et accorde des pouvoirs discrétionnaires et unilatéraux aux fonctionnaires du MSSS, sur la base de critères flous et qui sont matière à interprétation (ex. : les «valeurs» de la

→ suite à la page 6

Le 17 février nous dirons NON au MSSS !

Le 17 février prochain, des représentants de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles ainsi que de la Coalition des TROCS (dont le RIOCM est membre) iront déposer les milliers de signatures au bureau du MSSS à Montréal. Vous serez aussi appelés à participer à une campagne de «téléphone et courriel rouge» lors de cette journée. Vous recevrez sous peu un courriel type à envoyer au MSSS et en copie conforme à l'Agence de Montréal, restez à l'affût!

Prochaines formations du RIOCM



Impact de la réorganisation clinique des CSSS sur les relations et le partenariat avec le communautaire

Judi 24 février 2011 de 9 h à 12 h

Centre St-Pierre, salle 100

1212, rue Panet (métro Beaudry)

Inscrivez-vous rapidement car les places sont limitées



Philanthropie et PPP sociaux

Judi 10 mars 2011 de 9 h 15 à 12 h 15

Centre 7400, salle 412A

7400, boul. St-Laurent (métro De Castelnau)

Pour vous inscrire : inscriptions@riocm.ca



**Signez la
résolution**

1 2 1 7
**organismes ont signé
la résolution**

Dernière mise à jour:
9 février 2011, 7:23

Campagne **NON** à la convention PSOC

→ suite de la page 5

société québécoise), en lieu et place de la souveraineté de l'Assemblée générale des membres de l'organisme. À terme, la convention pourrait amener l'État à s'ingérer dans nos pratiques, en liant le financement à des services précis, à l'abandon d'actions qu'il jugerait comme étant «trop dérangeantes», etc. La force des organismes communautaires réside justement dans leur autonomie face à l'État. Et c'est pour cette différence que nous sommes financés. En d'autres mots: le MSSS et les agences ont besoin de nous! Nous sommes près de 3 000, notre force vient de ce nombre et de notre solidarité!

1. Source: Bulletin spécial NON à la convention PSOC – 25 janvier 2011, www.nonalaconvention.org



Pour nous joindre: 65, rue de Castelnau Ouest, bur. 401
Montréal (Québec) H2R 2W3
Téléphone: 514.277.1118 • Télécopieur: 514.277.2333
Courriel: info@riocm.ca • Site web: www.riocm.ca

COORDINATION, RÉDACTION,
RÉVISION ET CORRECTION: Sébastien Rivard,
Claudelle Cyr, Cathryn Roy-Goyette,
Valérie Soly et Marc-André Burelle-Favron
GRAPHISME: Diane Héroux

**Votre organisme
n'est pas membre
du RIOCM?**

CLIQUEZ ICI
[www.riocm.ca/
devenir-membre.
html](http://www.riocm.ca/devenir-membre.html)